



A Arras, le 9 janvier 2018



Cité scolaire  
GAMBETTA  
Lycée et Collège

Collège  
Lycée

Téléphone  
03.21.21.34.80  
Poste 302  
Télécopie  
03.21.21.34.90  
Mél :  
Ce.0624430d@ac-lille.fr

Dossier suivi par :  
Natalie DUFOUR

25 Boulevard CARNOT  
BP 40919  
62022 Arras cedex

Chers Parents,

Un voyage pédagogique à Hambourg et sa région est proposé aux élèves germanistes. Il se déroulera du lundi 07 mai 2018 (départ dans la soirée) au samedi 12 mai 2018 (retour le matin).

Sont prévus pendant le séjour, sous réserve de modification, la visite guidée de la ville de Hambourg et de son port avec promenade en bateau, la découverte du Musée des Beaux-Arts, la visite de la ville de Lübeck avec participation à un atelier de fabrication du Marzipan (spécialité locale à base d'amande), la visite de Travemünde (station balnéaire) et du musée Holstentor, la visite de l'écomusée du Molfsee, la ville de Brême et son musée de l'Outre-Mer.

Les déplacements sont assurés en autocar de tourisme, les élèves seront encadrés par 4 professeurs accompagnateurs.

L'hébergement est prévu dans des familles d'accueil (plusieurs élèves dans la même famille).

Le coût du voyage s'élève à :

- Pour les élèves mineurs : 340€60 (dont 18€ d'assurance-annulation),
- Pour les élèves majeurs : 350€60 (dont 18€ d'assurance-annulation).

Merci de libeller les chèques à l'ordre de l'**agent comptable de la Cité scolaire Gambetta-Carnot**.

Je reste, Madame, Monsieur, à votre entière disposition si vous souhaitez d'avantage d'informations.

N.Dufour

---

Je soussigné(e) (nom et prénom du responsable  
légal).....  
.....exerçant l'autorité parentale sur  
l'enfant (nom et prénom de  
l'enfant).....  
Elève de la classe de .....

Inscrit mon enfant au voyage à Hambourg.

Je joins un chèque d'acompte de 110€ qui sera débité fin janvier 2018 ainsi que deux autres chèques de 120€ et de 110€60 (120€60 pour les élèves majeurs) qui seront débités fin mars et début mai 2018.

**Attention : la carte d'identité ou le passeport et la carte européenne d'assurance maladie sont obligatoires pour partir et devront être en cours de validité à la date du départ.**

